

Décision

Générale

colonial

Décision n° 389 Personnel européen.

n° 389

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 juillet 1942

Numéro JO
n° 548 du 31/07/1942

Date du numéro
31 juillet 1942

TEXTE INTÉGRAL

M. Trobas, adjoint des Services civils en service au cercle de Djibouti, provisoirement chargé de l'administration des biens et de la gérance de l'imprimerie du condamné Costas, est titularisé dans cette charge, en remplacement de M. Ros.